

“ 7^o Un moulin, appelé moulin *Favre*, situé sur la rivière de Longevent;

“ 8^o Une vigne située à Mont-Chatel, paroisse de Pérouges, contenant environ cinq ouvrées (17 ares 58 centiares);

“ 9^o Une rente noble appelée de *Vaugelas* ou de Fourvières, contenant quarante-cinq reconnaissances;

“ 10^o Une vigne située à Lagnieu, proche de la tour de Montvert, contenant huit ouvrées (28 ares 13 centiares). Cette vigne provenait de l'hoirie de Jacquemine Guinet, femme de Claude Favre, père et mère de Benoit Favre. »

En 1631, Gaston d'Orléans, ayant refusé de reconnaître l'autorité du cardinal de Richelieu, fut obligé de quitter la France ; Claude de Vaugelas suivit ce prince en exil.

Il revint bientôt à Paris. C'était l'époque où quelques gens de lettres s'assemblaient chez le littérateur Conrart pour y causer affaires, nouvelles et surtout belles-lettres. Ce petit cercle d'hommes, dont quelques-uns considérables par leur mérite et leur savoir, songea bientôt à s'attribuer un directeur, un chancelier, un secrétaire; des registres furent tenus dès le 13 mars 1634, où il était rendu-compte des assemblées.

L'Académie française était fondée en principe. Son bureau était ainsi composée :

Jacques de Sérizay, directeur.

Jean des Marests, chancelier.

Valentin Conrart, secrétaire.

Des lettres-patentes, signées LOUIS, données à Paris au mois de janvier 1635, approuvèrent et autorisèrent la nouvelle Société et ses réunions, déclarant qu'elle se continuerait sous le nom d'ACADEMIE FRANÇAISE, avec quarante membres selon les statuts présentés et approu-